

**SCP Stéphane VOGLIMACCI  
NOTAIRE ASSOCIE  
20110 PROPRIANO**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**COMMUNE D'OLMETO**

Suivant acte reçu par Maître Stéphane VOGLIMACCI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Stéphane VOGLIMACCI, notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à PROPRIANO (Corse du Sud), Résidence du Port, 2 rue des Pêcheurs, le **28 novembre 2023**,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions **des articles 2261, 2272 du Code Civil**, par :

Mme Marie Gracieuse ANGELI, épouse de M. Jean Simon NICOLAI, demeurant à OLMETO (20113) rue Pierre Casanova. Née à CASALABRIVA (20140), le 29 avril 1921. Mariée à la mairie de OLMETO (20113) le 19 août 1951. Décédée à AJACCIO (20000), le 24 décembre 1999.

Identification des biens :

Dans un ensemble immobilier situé à OLMETO (CORSE-DU-SUD) 20113 Rue Petru Casanova, figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	210	RUE PETRU CASANOVA	00 ha 03 a 33 ca

**Les lots de copropriété suivants :**

**Lot numéro dix (10) ; Lot numéro onze (11) ; Lot numéro douze (12) ; Lot numéro treize (13).**

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse mail de l'étude : voglimacci@notaires.fr  
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**